

L'ensemble des élus-représentants du personnel n'ayant pas reçu la convocation du CSAL lié à l'installation sur Agen de l'antenne relocalisée des SIE de Toulouse, ce CSAL se tient en 1ère convocation.

Après lecture des déclarations liminaires ([déclaration CGT ici](#)), la directrice présente Messieurs BES et TOURNE de la DRFIP Haute-Garonne, venus répondre à nos questions concernant la création à Agen d'une antenne SIE regroupant des missions de plusieurs SIE de Haute Garonne.

Point 1 – Élection des représentants du personnel au conseil médical (vote)

La direction est surprise d'apprendre de notre part que la DG a desserré le calendrier notamment pour la date limite du dépôt des candidatures et refuse une candidature transmise le 2/06 au lieu du 31/05.

Au final, 9 agents avaient déposé leur candidature. Les opérations de vote ont donné les résultats suivants :

- 7 votes recevables – 7 exprimés (seuls pouvaient voter les 7 élus titulaires)
- Résultats avec classement suivant voté à l'unanimité :

1 - GEOFFRIN Carine 7 voix	5 - BRUZEAU Corinne 7 voix
2 - LAMBERT SAINT PRIX Lucienne 7 voix	6 - GALLEGRO Sandrine 7 voix
3 - DUFAUD Valérie 7 voix	7 - RABILLARD Michel 7 voix.
4 - MARTIN Patrice 7 voix	

Pour les agents qui seront amenés à être concernés par un conseil médical, vous pourrez contacter un de ces représentants pour être accompagnés et défendus.

Point 2 – Installation sur Agen de l'antenne relocalisée du SIE de Toulouse (vote)

Aux interrogations des élus CGT quant à la tenue des Groupes de Travail (GT) sur le sujet, notamment celui du 26 mai, le représentant de la DRFIP 31, M, BES, indique :

- qu'il s'agit pour le moment d'accompagner les B stagiaires arrivés en avril, dans leur parcours de formation. Ils ont d'ailleurs été accueillis à Toulouse le 1^{er} juin.
- il sera bien entendu tenu compte des conditions dans lesquelles se déroulent les stages probatoires au moment de leur titularisation.
- les référents, maintenant clairement identifiés, leur ont été présentés.
- un 1^{er} plan de travail est défini pour eux : traitement des AVISIR, à commencer par les créations, les cessations, avec prise en charge progressive des autres AVISIR.

Les élus CGT interrogent la directrice au sujet des tuteurs qui pourraient être sollicités au sein du SIE départemental du 47. En réponse, elle précise que les formateurs et l'aide viennent bien du 31 et reste réservé sur la participation du département étant donné la situation en personnel au SIE du 47.

Le futur chef de service n'a toujours pas été recruté (au jour du CSAL) malgré la nouvelle publication de la fiche de poste.

En attendant, Patricia MACHEFER est en charge de la mise en place et du suivi de l'antenne.

Après contact avec tous les agents affectés au 1^{er} septembre, seulement 8 doivent suivre une formation complète. La formation de tous les agents sera progressive.

Les frais de formation sont à la charge de la direction 47 qui bénéficie d'un budget spécifique.

La discussion porte aussi sur l'impact de ce nouveau service relocalisé dans l'organisation des SIE de Toulouse. Il est précisé que l'antenne est un service à part entière.

L'administration indique qu'un espace partagé a été mis en place et, face à notre inquiétude sur le bon fonctionnement de l'espace partagé (on a des exemples négatifs), M. BES se veut rassurant.

L'antenne ne sera pas concernée par les liaisons SIE-PCE. Les remboursements de crédit de TVA restant aux SIE à Toulouse.

Les élus CGT demandent à ce qu'une visite du service puisse se faire dans le cadre de la formation spécialisée.

La directrice précise qu'aucune dépense supplémentaire n'a été faite. Ils disposent déjà de mobilier neuf, même si en matière d'ergonomie ce n'est pas la panacée tant qu'ils sont dans les locaux de la direction.

Les directions accèdent à notre demande de faire un retour d'expérience dans 6 mois, tout en conservant l'obligation d'un bilan annuel.

La directrice précise que les agents de ce service bénéficient dès à présent des formations du catalogue proposé par la Formation Spécialisée (ex-CHSCT).

Les élus CGT demandent des précisions sur le dialogue de gestion. Il sera mené par le 47, mais en collaboration avec le 31.

Dans le projet de convention, il est prévu, en fonction des besoins et des possibilités, un tutorat de la part des SIE du 47 ou du 31 ; réponse de la direction : pas de tutorat prévu par le SIE du 47.

A notre question sur le calendrier opérationnel, la direction 31 indique y travailler et tenir compte des formations. Il sera affiné avec les inspecteurs installés au 1^{er} septembre.

Commentaire CGT : nous avons ressenti un léger flottement sur ce point qui nous laisse à penser que la réponse apportée est purement ... de l'enfumage !

Dans la convention, il est indiqué que la direction d'accueil (47) peut, dans le cadre des mouvements locaux, affecter dans ce service des agents de sa direction. La directrice précise vouloir respecter l'équité entre tous les services de sa direction et y être vigilante dans les années à venir. En effet, au 1^{er} septembre, tous les postes ont été pourvus par les affectations nationales.

VOTE => L'ensemble des élus représentants du personnel ont voté contre ce projet à l'unanimité.

Explications du vote des élus CGT : il s'agit bien d'une industrialisation et taylorisation du travail dans la même logique de ce qui se fait dans le cadre décrié du NRP.

La gestion, compte tenu de la multiplicité des SIE concernés, sera bel et bien une usine à gaz.

Les élus du personnel ayant rejeté le projet de SIE relocalisé lors du 1^{er} CSAL, l'administration avait l'obligation d'une nouvelle convocation.

Un nouveau CSAL sur ce sujet s'est donc déroulé le mercredi 21 juin 2023.

Il n'a pas donné lieu à de nouveaux débats et a fait l'objet du même vote CONTRE.

Point 3 – Questions diverses

- Une remarque est faite au sujet des recours d'évaluation en cours car certains agents n'ont toujours pas de réponse : la direction va vérifier les dossiers encore en attente.

- Les élus CGT font remarquer que certains sujets manquent à l'ordre du jour des CSAL, notamment la campagne IR.

La directrice répond respecter nos positions en matière de boycott des instances et indique qu'il manque, de ce fait, du temps pour aborder tous les sujets.

Elle nous précise que le rapport d'activité, élaboré grâce aux articles publiés sur Ulysse, sera communiqué en septembre aux partenaires de la DGFIP.

La directrice nous annonce qu'elle a été obligée de réduire la participation des agents aux France Services de 50 % au vu du traitement des déclarations (encore) papier...

- Les élus CGT font remarquer ne pas avoir été informés de modification portant sur l'accueil du SDIF, désormais exclusivement sur RDV. La directrice précise qu'un dispositif est mis en place entre le SIP et le SDIF pour la réception dans le cadre de GMBI.

- Suite à notre intervention sur la mise en place du PUC, Mme Perinetti indique que des ateliers ont déjà commencés. L'idée est de faire travailler les équipes ensemble, pour une vision globale et un pilotage unique de toutes les procédures de contrôle fiscal. Selon la directrice, la réforme n'aura pas d'impact sur les postes existants à l'exception de la suppression d'un poste A+. Un GT aura lieu à l'automne pour les remboursements de crédit TVA en circuit long. Il fera l'objet d'un prochain CSAL.

- Dans le cadre éventuel de nouvelles restructurations ou suppressions d'emplois, l'ensemble des élus du CSAL demandent à ce que le périmètre des agents concernés soit communiqué rapidement afin de leur permettre de faire valoir tous leurs droits.

- Les élus CGT FINANCES 47 font également remarquer que la Direction Départementale des Finances Publiques de Lot-et-Garonne a confié la mission de Référent « protection juridique des agents » à Philippe GARREL au sein du service des Ressources Humaines. Or, force est de constater que les agents itinérants ne sont, à ce jour, pas suffisamment informés de la mesure de protection juridique et des évidences y afférentes, notamment celle de disposer du numéro d'urgence à appeler afin de joindre le référent en cas d'agression ou de mise en cause pénale, en l'absence du chef de service.

Les élus de la CGT Finances publique 47 au CSAL et à la Formation Spécialisée proposent donc de remédier au risque identifié par une action de communication auprès des différents responsables des services concernés, invitant les agents itinérants à ajouter le numéro d'appel d'urgence du référent protection juridique des agents dans leur répertoire téléphonique.

En clôture du CSAL, la directrice nous informe renommer la salle de réunion de la direction du nom de notre collègue vérificateur assassiné, **Ludovic MONTUELLE**.

Les élus CGT en CSAL

Sandrine GALLEGO - Michel RABILLARD - Pascal VANGREVENINGE – Patrice MARTIN

Email: cgt.ddfip47@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/47/>

Et sur Facebook : <http://www.facebook.com/CGT.Finances.Publiques.47>

A la CGT, ensemble plus fort plutôt que solitaire ... J'adhère !

Nom prénom :

Adresse administrative :

Grade :

Echelon/Indice :

Temps partiel :

Mel :

Prélèvement

automatique (O/N) :

Date:.....

Signature,



A renvoyer à : cgt.ddfip47@dgfip.finances.gouv.fr ou m.rabillard@cgt.fr